



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Le ministère entend réécrire la circulaire de 2002 et redéfinir les missions des RASED et de ses personnels

Le 10 mars 2009, le SNUDI FO a participé à la troisième réunion du « groupe d'experts » convoqué par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) portant sur la difficulté scolaire. Etaient également présents le SNUipp, le Se-Unsa et le SGEN-CFDT.

Le ministère entend réécrire la circulaire n° 2002-113 du 30 avril 2002, afin d'y intégrer « *les nouveaux outils que sont l'aide personnalisée et les PPRE* ». Le ministère a défini son objectif avec ces mots : « *l'objectif c'est de sortir le plus grand nombre d'élèves possible de la difficulté scolaire. S'il faut conforter les RASED pour réduire cet échec alors nous les conforterons.* ».

Pour conforter les RASED : augmenter le nombre de postes

Pourtant, quand le SNUDI-FO a expliqué que pour conforter les RASED, il faudrait augmenter le nombre de postes, réintégrer les 3000 postes dans les RASED et prévoir un nombre important de départs en stage de formation dans les trois options, le ministère a précisé : « *la thématique de ce groupe de travail est le suivant : nécessité de reconsidérer l'ensemble de la difficulté scolaire dans le cadre de la réorganisation de l'école. Si pour conforter les RASED il faut augmenter le nombre de postes E et G alors on ne peut pas discuter. L'aide personnalisée va permettre de redéfinir les missions des G. Si vous êtes là [s'adressant aux syndicats présents] c'est que vous acceptez ce cadre.* ».

Le SNUDI FO, pour sa part, participe à ces groupes de travail sur la base des revendications des personnels.

La grande difficulté scolaire ne serait donc plus prise en charge par les seuls personnels spécialisés. Tous les enseignants vont y participer, sans formation, sans diplôme spécifique, dans le cadre de l'aide personnalisée et des PPRE.

La redéfinition du rôle des RASED, c'est la redéfinition des missions de ses personnels qui deviendraient « personnels ressources », chargés « d'aider » les collègues non spécialisés à traiter la difficulté scolaire.

La sédentarisation de 1 500 collègues des RASED dans les écoles, dont les missions sont définies par la note de service du 3 mars 2009, c'est bien la liquidation des RASED !

Le SNUDI FO continue à défendre les revendications des personnels du 1^{er} degré. Il participera à la prochaine réunion de ce « groupe d'experts » du 23 mars 2009, sur la base des revendications des personnels, et en rendra compte, comme à chaque fois à tous les collègues.

Montreuil, le 18 mars 2009